



Distr. générale
13 août 2020

Français
Original : anglais



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

**Douzième réunion de la Conférence des Parties
à la Convention de Vienne pour la protection
de la couche d'ozone, partie I**
23–27 novembre 2020*

**Trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole
de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone**
23–27 novembre 2020*

Ordre du jour provisoire

I. Segment préparatoire (23 au 26 novembre 2020)

1. Ouverture du segment préparatoire : déclaration(s) du (des) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Rapports financiers et budgets des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal.
4. Questions concernant le Protocole de Montréal :
 - a) Reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ;
 - b) Demandes de dérogation pour utilisations critiques de bromure de méthyle pour 2021 et 2022 ;
 - c) Examen de la composition des organes du Protocole de Montréal en 2021 :
 - i) Membres du Comité d'application ;
 - ii) Membres du Comité exécutif du Fonds multilatéral ;
 - iii) Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée ;
 - d) Examen de la composition des groupes d'évaluation ;
 - e) Questions relatives au respect et à la communication des données examinées par le Comité d'application.
5. Questions diverses.

II. Segment de haut niveau (27 novembre 2020)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
 - a) Déclaration du Président de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne ;

* Le lieu et la forme de la réunion seront confirmés en temps utile.

- b) Déclaration du Président de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ;
 - c) Déclaration(s) du (des) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
- a) Élection du Bureau de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne ;
 - b) Élection du Bureau de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour du segment de haut niveau ;
 - d) Organisation des travaux ;
 - e) Pouvoirs des représentants.
3. Exposés des groupes d'évaluation sur leurs travaux.
4. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral sur les travaux du Comité.
5. Rapport des coprésidents du segment préparatoire et examen des décisions recommandées pour adoption à la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et à la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
6. Dates et lieu de la reprise de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la trente-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
7. Questions diverses.
8. Adoption des décisions de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne.
9. Adoption des décisions de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
10. Adoption du rapport de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
11. Clôture de la réunion.
-